



## **Appel à candidatures 2017 - 2018**

### **LES RÉSIDENCES DE L'INNOVATION**

Du 31 janvier au 28 février 2017  
au 127°, Cap Sciences

## **CAP SCIENCES ET LE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BORDEAUX**

### **QUE SONT LES RESIDENCES DE L'INNOVATION ?**

### **QU'EST-CE QU'UN PROJET ELIGIBLE AUX RESIDENCES DE L'INNOVATION ?**

### **DESCRIPTION DES RESIDENCES DE L'INNOVATION**

MODE OPERATOIRE.....	7
<i>8 novembre – 13 décembre : Appel à candidatures.....</i>	<i>7</i>
<i>19 décembre 2017 publication des lauréats .....</i>	<i>8</i>
<i>Du 31 janvier au 28 février 2017 : Résidence in situ.....</i>	<i>8</i>
PLANNING DES CANDIDATURES AUX RESIDENCES DE L'INNOVATION 2017-2018 .....	8

### **CALENDRIER DES RESIDENCES DE L'INNOVATION**

## Cap Sciences et le partenariat avec la Ville de Bordeaux

Plateforme hybride porteuse de culture du numérique et de l'innovation, Cap Sciences contribue à l'acculturation des publics à la démarche projet, ainsi qu'à l'accélération des processus d'innovation et de création des startups du territoire.

En 2016 Cap Sciences a dédié 400 m<sup>2</sup> de son bâtiment à un **nouveau lieu dédié à la créativité et à l'innovation**, baptisé **le 127°**, dont les ambitions sont :

- **l'acculturation à l'innovation et à la démarche projet** des publics, en particulier les jeunes (15-25 ans).
- de proposer un lieu dédié à l'entrepreneuriat de projet
- la mise en place d'activités **autour d'un Fab lab** rendant possible un prototypage rapide des projets grâce aux imprimantes 3D, la découpe laser, etc
- **le déploiement de la méthode Living lab, proposant une offre** allant de la séance de créativité, de design thinking, de l'étude de modèle économique jusqu'aux tests (concept ou de prototype).
- d'être un lieu de **création de valeurs** économique, sociale et de connaissance du territoire.

Le 127° met donc en œuvre deux principaux outils innovants : Fab lab et Living Lab.

Le **Fab Lab**<sup>1</sup> est l'atelier de fabrication numérique qui propose les ressources techniques, technologiques et humaines (machines, outils, logiciels, procédés, savoir-faire, mentors) nécessaires à la conception et à la fabrication d'objets et de projets matériels. Dans la philosophie du Do-It-With-Others, le Fab Lab encourage le partage des fichiers sources et l'apprentissage pair-à-pair. L'équipement du **FabLab** – imprimante 3D, découpeuse laser, fraiseuse, plastifieuse - en fait un atelier de prototypage rapide à destination des entrepreneurs, des étudiants, de designers ou d'artistes. Il propose aussi au grand public, aux jeunes, aux personnes en reconversion de s'initier à la démarche DIWO.

Le **Living Lab**<sup>2</sup> est un « laboratoire des usages » dans lequel, accueillis et accompagnés par un animateur, les visiteurs peuvent participer à la création de technologies, services et outils innovants. En livrant leurs remarques et impressions, ceux-ci contribuent à l'évolution des dispositifs ou des concepts de laboratoires publics et d'entreprises privées. Ils participent ainsi à un processus d'innovation porté par l'utilisateur.

Les Résidences de l'innovation au 127° s'inscrivent dans la continuité du partenariat entre la Ville de Bordeaux et Cap Sciences en matière de médiation technologique et de diffusion de l'esprit entrepreneurial en priorité auprès des jeunes.

---

<sup>1</sup> <http://www.fabfoundation.org/fab-labs/what-is-a-fab-lab/>

<sup>2</sup> <http://www.montreal-invivo.com/wp-content/uploads/2014/12/livre-blanc-LL-Umwelt-Final-mai-2014.pdf>

## Que sont les Résidences de l'innovation ?

Les résidences de l'innovation se positionnent comme un catalyseur en phase initiale d'un projet d'entrepreneuriat, en amont des incubateurs et pépinières d'entreprises. Sur le modèle des résidences d'artistes, le 127° (Cap Sciences) avec la ville de Bordeaux propose d'accueillir en son sein des résidents, actuels ou futurs jeunes entrepreneurs et porteurs de projets innovants. L'objectif est d'accompagner les résidents dans un programme autour de dispositifs DIWO permettant de faciliter et d'accélérer leur démarche d'innovation et de formalisation de leurs projets

La méthodologie Living Lab permet d'associer des utilisateurs au projet des résidents dans le but de :

- Produire de nouveaux usages, de nouveaux produits, de nouveaux services.
- Accélérer les phases de conception et de prototypage par le dialogue avec les usagers.
- Diminuer les risques d'échecs par l'association précoce des usagers et clients, diminuant ainsi les coûts de développement
- Tester le produit proposé, faciliter son appropriation et l'adapter aux préoccupations et besoins des usagers.
- D'inscrire le projet dans une approche systémique notamment sur la question du modèle économique

Le dispositif des Résidences de l'innovation s'adresse aux jeunes entrepreneurs ou porteurs de projets, et leur propose une résidence in situ pour les amener ensuite vers l'incubation. Le programme est à construire par les résidents en fonction de leurs besoins, avec l'accompagnement du 127°. De même, la mise en œuvre est effectuée par les résidents, dans une dynamique DIWO, avec le soutien matériel, logistique et humain du 127° de Cap Sciences. En pratique, les résidents bénéficient de :

- Un lieu : le 127°, au premier étage de Cap Sciences.
- Des outils : l'équipement du Fab Lab, la méthodologie Living Lab.
- Un soutien humain et logistique ainsi qu'un coaching personnalisé par l'équipe du 127°.

### En résumé :

#### **Les résidences de l'innovation proposent :**

- Un lieu d'innovation ouverte et de rencontre avec des publics et usagers : le 127°.
- Une montée en compétence sur les outils de prototypage rapide ou de représentation numérique.
- Une ouverture interdisciplinaire du projet.
- La connexion au réseau de Cap Sciences et du 127°.
- Un accès au réseau mondial des Fab Lab.
- Un accompagnement à la définition de son programme de résidence.
- Un coaching lors de la réalisation du programme.

- Un accompagnement autour du travail des modèles économiques
- Des outils de prototypage simple, de type Fab Lab (impression 3D, découpeuse laser...).
- La découverte de dispositifs d'éditorialisation numérique ou participative (Studio)
- Une sensibilisation aux démarches design, Living Lab et Do-It-With-Others.

**Les résidences de l'innovation ne proposent pas :**

- Un incubateur pour start-ups.
- Un réseau d'investisseurs.
- Un atelier de fabrication industrielle.
- Un studio d'enregistrement.
- Un espace de publicité.
- La mise à disposition d'une équipe de prestataires.
- Un outil de commercialisation d'un produit ou service.

## Qu'est-ce qu'un projet éligible aux Résidences de l'innovation ?

Les **conditions nécessaires** pour être éligible aux résidences de l'innovation sont :

- Un porteur de projet
- Un projet d'entrepreneuriat ou intrapreneuriat de caractère innovant (nouveaux marchés, nouveaux produits ou services, usage de nouvelles technologies, nouveau processus...)

Chaque candidat devra soumettre un projet global de résidence, ayant pour objectif de **modifier, améliorer ou affiner le projet entrepreneurial des résidents**. Dans ce but les résidents pourront co-crée des propositions avec des publics, leur faire expérimenter ou tester des propositions, évaluer avec eux la pertinence de leur projet. **Les outils du Fab Lab, du Living Lab ont pour objectif de co-crée, explorer, expérimenter et évaluer des hypothèses et des propositions à valider.**

Le projet global spécifiera les objectifs de la résidence, les principaux outils sollicités, les résultats attendus. Le programme que chaque résident se fixera à lui-même n'aura pas à ce stade à être parfaitement détaillé : il sera revu et précisé lors de la première journée de résidence pour les candidats sélectionnés. De même, les candidats n'ont pas à maîtriser les outils du 127° (machines du Fab Lab, techniques de créativité, outils numériques...): la montée en compétence s'effectuera durant la résidence.

Pour la rédaction du programme global, les candidats pourront s'inspirer des éléments du tableau ci-dessous, issus du cycle d'innovation Living Lab<sup>3</sup> (Cocréation / Exploration /

---

<sup>3</sup>*Living Lab, une nouvelle forme de rapport au public*, Cahier Inmediats, <http://inmediats.fr/document/cahier-dinmediats-living-lab/>

Expérimentation / Evaluation). Chaque résident se verra ensuite accompagné et coaché par le 127° afin de s'approprier chacun des outils ou formats, dans l'objectif de mettre en œuvre son programme.

<b>Description</b>	
<p><b>Co-création :</b>  <i>faire émerger des besoins, des idées à partir desquelles le projet pourra se construire. C'est également une phase qui permet de poser un vocabulaire partagé par tous les acteurs du projet.</i></p>	<p><b>Recueil de contributions :</b>  <i>Conception, mise en œuvre d'espace physique ou virtuel permettant la récolte d'idées en masse en autonomie ou accompagné de médiateurs.</i></p>
	<p><b>Atelier de co-création :</b>  <i>Mobilisation des participants usagers, conception et animation d'ateliers de divergence et d'idéation.</i></p>
	<p><b>Restitution et livrable d'activité de co-création :</b>  <i>Création de documents de restitution et de visualisation, illustrés animés, interactifs, telles que des cartes heuristiques, mind map,... ou encore présentation physique.</i></p>
<p><b>Exploration :</b>  <i>ordonne les besoins et les idées, les transforme en scénario d'usages. permettant de réaliser d'éventuels prototypes.</i></p>	<p><b>Atelier de scénarisation :</b>  <i>Mobilisation des participants usagers, conception et animation d'ateliers de convergence et création de scénarios d'usage.</i></p>
	<p><b>Atelier de concrétisation :</b>  <i>Mobilisation des participants usagers, conception et animation d'ateliers de fabrication, rudimentaires ou évolués, de maquettes réelles ou conceptuelles.</i></p>
	<p><b>Restitution et livrable d'activité d'exploration :</b>  <i>Création de documents papier, multimédia, de maquettes avec sa documentation, ou tout autre support permettant ensuite l'expérimentation.</i></p>
<p><b>Expérimentation :</b>  <i>Lors de cette phase, les produits, services et usages sont découverts et expérimentés par des usagers en situation réelle.</i></p>	<p><b>Présentation publique :</b>  <i>Production des documents et supports d'information, mise à disposition d'un espace physique d'échange avec le public pour la mise en test d'une technologie ou d'une innovation en autonomie ou accompagné de médiateurs.</i></p>
	<p><b>Focus groupe :</b>  <i>Ateliers de mise en test (d'évaluation qualitative) auprès d'usagers ciblés, éventuellement en présence des commanditaires.</i></p>
	<p><b>Recueil de contributions :</b>  <i>Conception, mise en œuvre d'espace physique ou virtuel permettant la récolte de données d'expérimentation en masse, en autonomie ou accompagné de médiateurs.</i></p>
	<p><b>Intégration scénographique ou événementielle :</b>  <i>Production des documents et supports d'information, conception, mise en œuvre de scénographie et d'installations de présentation, test et recueil d'expériences d'utilisations susceptibles d'être réutilisées par le commanditaire.</i></p>

	<p><b>Restitution et livrable d'activité d'expérimentation :</b>  <i>Présentation du protocole et captation en tout ou partie de l'activité d'expérimentation ; documents papier ou multimédia, éventuellement, enrichi de témoignages ou de focus sur des participants.</i></p>
<p><b>Évaluation :</b>  <i>Transcription et analyse des résultats de la phase d'expérimentation pour valider des choix et dégager des préconisations. L'évaluation permet de cerner les significations, situations et contextes d'usage.</i></p>	<p><b>Critère et indicateur d'évaluation :</b>  <i>Accompagnement dans la définition des critères et indicateurs d'évaluation et les modalités de leur mise en œuvre, déploiement physique ou virtuel de questionnaires, visualisation de données en direct.</i></p>
	<p><b>Restitution de l'évaluation des activités d'expérimentation :</b>  <i>Rapport écrit et analyse des résultats, visualisation de données, écart et détournement d'usages sous forme de documents de restitution et de visualisation,</i></p>

Les **critères de sélection** seront les suivants :

1. Le caractère innovant du projet (nouveaux marchés, nouveaux produits ou services, usage de nouvelles technologies, nouveau processus...).
2. La place donnée aux tests utilisateurs dans la définition du projet.
3. La capacité à s'inscrire dans l'Open Innovation, à travailler avec d'autres partenaires et en particulier les usagers du 127°. L'objectif de la résidence est de tester, d'expérimenter ou de faire naître des propositions de projet de par l'interaction avec de nouveaux acteurs.
4. Au travers de la communauté de Cap Sciences, se positionner dans une dynamique de « test and learn », un processus itératif avec le public et l'écosystème
5. Etre en capacité de consacrer le temps nécessaire à sa résidence (présence sur site)
6. La capacité du projet à évoluer au cours de la résidence : la proposition de valeur, le modèle économique ...
7. La crédibilité du programme de résidence proposé par le candidat.
8. L'appel à projets est ouvert à toutes les thématiques, une attention particulière sera portée aux projets en lien avec la santé et la silver économie.

## **Description des Résidences de l'innovation**

### **Mode opératoire**

#### **8 novembre – 13 décembre : Appel à candidatures**

Les candidats seront invités à proposer un projet de résidence qui s'attachera à décrire les éléments suivants :

- Description du projet entrepreneurial.
- Les objectifs de cette résidence pour le projet.
- Les éléments du modèle d'entrepreneuriat susceptible d'évoluer suite à la résidence.
- Description du projet de résidence à réaliser entre le 30 janvier 2017 au 24 février 2017 au 127° de Cap Sciences.

L'appel à candidatures ciblera les personnes ayant un projet engagé ou une idée de projet.

Une **journée « portes ouvertes »** pour les candidats sera organisée vendredi 18 novembre de 14h à 18h afin de présenter le 127°, la démarche des résidences de l'innovation, de répondre aux questions des candidats et de les orienter dans la constitution de leur programme.

Un **jury d'experts** se réunira pour sélectionner les résidents au cours de la semaine du 12 décembre 2017. Il sera constitué de :

- Un expert entrepreneuriat
- Un expert de la démarche Living lab et des fab lab du 127°
- Un expert développement économique de la Ville de Bordeaux.

### **19 décembre 2017 publication des lauréats**

**Nombre maximum de projets retenus: 5**

### **Du 31 janvier au 28 février 2017 : Résidence in situ**

Les résidents sélectionnés pourront mettre en œuvre leur programme avec l'aide de l'équipe du 127°.

- Le premier jour sera dédié à la définition précise des éléments du programme de chaque résident, basée sur le programme soumis dans la candidature.
- Deux points d'étape avec l'équipe 127° auront lieu les 8 et 20 février 2017.
- L'accompagnement et le coaching par l'équipe 127° permettront de :
  - Définir sa démarche et les résultats attendus.
  - Travailler le modèle économique du projet à travers différents outils
  - Investir les projets en le recentrant au maximum sur les usages
  - Booster les projets à travers des ateliers de créativité ou de design thinking
  - Mobiliser des parties prenantes (entreprises, collectivités, acteurs culturels...).
  - Mobiliser des publics spécifiques (étudiants, professionnels, seniors, etc.)
  - Interagir avec les publics de Cap Sciences afin de générer des usages et des idées, en vue d'améliorer le projet entrepreneurial.
  - Mettre en expérimentation un dispositif, service, ou produit innovant auprès des publics et recueillir des données.
  - Assurer une médiation efficace entre le projet, les parties prenantes et les publics.
  - Mettre en œuvre chaque étape de la démarche.

## **Planning des candidatures aux Résidences de l'innovation 2017-2018**

- Fin de l'appel à projets : Mercredi 13 décembre 2017
- Annonce des résidents sélectionnés par le jury : 19 décembre 2017.
- Résidence du 31 janvier au 28 Février
- Nombre de jours de présence minimum se référer au calendrier



## Calendrier des Résidences de l'innovation

Jour	Semaine 1	Horaires	Présence requise
Mercredi 31/2/18	Accueil, structuration et planification des résidences	9h-12h	Oui
		14h-17h	Oui
Jeudi 1/02/18	Formation aux différentes machines du Fab lab	9h-12h	Oui
		14h-17h	Oui
Vendredi 2/02/18	Formation aux différentes machines du Fab lab	9h-12h	Oui
	Autonomie	14h-17h	Non obligatoire
Lundi 5/02/18	Modèle d'affaire	9h -12h	Oui
	Accompagnement Fab lab	14h-17h	Non obligatoire
Mardi 6/02/18	Accompagnement Fab lab	9h -12h	Non obligatoire
	Débrief de la semaine	14h-17h	Oui

Jour	Semaine 2	Horaires	Présence requise
Mercredi 7/02/18	Travail collectif sur modèle d'affaire	10h30-12h30	Oui
	Démarche Living lab / expérimentation	10h30-12h30	Oui
	18h30 -19h30 Présentation de l'avancée des résidences aux membres de la communauté	18h30-19h30	Oui
Jeudi 8/02/18	Accompagnement fab lab	9h-12h	Non obligatoire
	Accompagnement Fab lab	14-17h	Non obligatoire
Vendredi 9/02/18	Point individuel sur le modèle d'affaire sur rendez vous	9h-12h	Oui
	Autonomie	14h-17h	Autonomie
Lundi 12/02/18	Autonomie (Pas d'utilisation machine possible)	9h-12h	Autonomie
	Accompagnement fab lab	14h-17h	Non obligatoire
Mardi 13/02/18	Autonomie	9h-12h	Autonomie
	Point Hebdo avec focus sur Living lab	14h-17h	Oui

Jour	Semaine 3	Horaires	Présence requise
Mercredi 14/02/18	Autonomie	9h-12h	Autonomie
	Expérimentation Public si nécessaire	14h-17h	Autonomie
	18h30 -19h30 Présentation de l'avancée des résidences aux membres de la communauté	18h30-19h30	Oui
Jeudi 15/02/18	Point collectif modèle d'affaire	9h-12h	Oui
	Accompagnement Fab lab	14h-17h	Non obligatoire
Vendredi 16/02/18	Autonomie	9h-12h	Autonomie
	Accompagnement Fab lab	14h-17h	Non obligatoire
Lundi 19/02/18	Autonomie	9h-12h	Autonomie
	Accompagnement Fab lab	14h-17h	Non obligatoire
Mardi 20/02/18	Autonomie	9h-12h	Autonomie
	Point Hebdomadaire Point sur l'expérimentation	14h-17h	Oui

Jour	Semaine 4	Horaires	Présence requise
Mercredi 21/02/18	Autonomie	9h-12h	Autonomie
	Accompagnement fab lab	14-17h	Non obligatoire
Jeudi 22/02/18	Modèle d'affaire	9h-12h	Oui
	Accompagnement fab lab	14-17h	Non obligatoire
Vendredi 23/02/18	Autonomie	9h-12h	Autonomie
	Autonomie	14-17h	Autonomie
Lundi 26/02/18	Possibilité de rencontre avec des pépinières ou incubateurs	9h-12h	A définir en fonction des projets et opportunités
	Possibilité de rencontre avec des pépinières ou incubateurs	14-17h	A définir en fonction des projets et opportunités
Mardi 27/02/18	Possibilité de rencontre avec des pépinières ou incubateurs	9h-12h	A définir en fonction des projets et opportunités
	Bilan des résidences	14-17h	Oui
28/02/18	18h30 -19h30 Présentation du résultat des résidences aux membres de la communauté	18h30-19h30	Oui